|  |
| --- |
| CONVENTION DE PARTENARIAT  |

**Entre les soussignés :**

[Nom, raison sociale] sis [adresse complète]

Dénommé Le Créateur ci-après

d'une part,

[Nom, raison sociale] sis [adresse complète]

Dénommé L’Influenceur ci-après

Et d'autre part,

**Il a été convenu et arrêté ce qui suit :**

**Article 1 - OBJET DU CONTRAT**

Ce contrat est destiné à régir la relation de partenariat conclue entre le Créateur et l’Influenceur, en vue principalement de[préciser l'objet du partenariat : d’un échange de visibilité et de la promotion d’un produit]

Elle précise les droits et les obligations principaux des deux cocontractants.

**Article 2 - OBLIGATIONS DE L'INFLUENCEUR**

D’une manière générale*,* l'Influenceur s’engage à :
[lister les obligations et les formats de publication, de la manière la plus détaillée]

[lister de façon détaillée l’obligation éthique de l’influenceur (interdiction de publicité comparative, interdiction de toute forme de dénigrement…) ]

# Article 3 - OBLIGATIONS DU CREATEUR

Le Créateur s’engage en contrepartie à verser à l'Influenceur le montant suivant, en vue de la réalisation de l’objet du contrat :[montant en toutes lettres]. Le paiement du montant se fera selon les conditions suivantes : [préciser]. En outre, il s’engage également à [préciser]

Ou

Le Créateur s’engage en contrepartie à offrir à l’influenceur [description de ce qui est offert à l’influenceur ainsi que sa valeur marchande], en vue de la réalisation de l’objet du contrat. Ce cadeau a une valeur marchande de …

Ou

Le Créateur s’engage en contrepartie à assurer la visibilité de l’influenceur dans les conditions prévues au contrat.

**Article 4 - DUREE DU PARTENARIAT**

Le présent partenariat est conclu entre l'Influenceuret le Créateur pour une durée de … .ildébutera le [date] et s’achèvera de plein droit et sans formalité le [date].

**Article 5- PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Le Créateur reste propriétaire des droits de propriété intellectuelle sur sa marque et ses créations. Il en concède l’exploitation à l’Influenceur le temps de l’opération prévue au présent contrat

L’influenceur qui crée du contenu dispose des droits d’auteur sur celui-ci. Il peut autoriser le créateur à le réutiliser intégralement ou en partie.

**Article 6 - RESILIATION**

Chacune des parties pourra résilier le contrat, de plein droit, à tout moment et sans préavis, au cas où l’autre partie manquerait gravement à ses obligations contractuelles. Cette résiliation devra être précédée d’une mise en demeure par lettre recommandée restée sans effet durant 8 jours.
A défaut de l’exécution par l’influenceur de ses obligations nommées ci-dessus, les prestations seront facturées à hauteur de [indiquer le montant du cadeau offert à l’Influenceur ou la valeur de l’échange de visibilité]. Le cas échéant, la facture sera envoyée à l’Influenceur.

**Article 7- MODIFICATIONS**

A la demande de l’une ou l’autre partie, des modifications pourront être apportées au présent contrat par accord écrit entre les parties. Ces modifications seront considérées comme étant des modalités complémentaires du présent contrat et en feront partie intégrante.

**Article 8- CONFIDENTIALITE**

Chacune des parties s’engage à considérer les dispositions de la présente convention comme étant confidentielles et à ne pas les communiquer à des tiers sans l’accord exprès et écrit de l’autre partie.

**Article 9- LITIGES**

Les deux parties s’engagent à régler à l’amiable tout différend éventuel qui pourrait résulter de la présente convention. A défaut d’accord amiable, le litige sera porté devant les tribunaux de [ville] seront seuls compétents.

Fait à [ville] le [date] en deux exemplaires originaux

Le créateur L’influenceur